

SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Objet :

**Groupement de commandes
SDES / Commune de
Les Chavannes en Maurienne**

**Renouvellement réseaux
Humides**

**Enfouissement réseaux secs Secteur le
Mollard**

**Attribution du marché de
travaux n° SDES TVX-024-016**

Délibération n° BS 2-5-2024

Membres :

En exercice : 13

Présents : 10

Présents et représentés ayant pris part à la
délibération : 10

Date de la convocation :

19 mars 2024

Secrétaire de séance élu :

Jean-Marc VIAL

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera
affichée au siège du syndicat et mise à
disposition sur le site du SDES en mars 2024.

Dans le cadre de l'opération de travaux référencée SDES TVX-024-016 relative au renouvellement d'une conduite d'eau potable, à l'enfouissement de réseaux secs (distribution publique d'électricité, éclairage public et télécommunications), dans le **hameau du Mollard**, sur la commune de **LES CHAVANNES EN MAURIENNE**, une consultation a été lancée pour désigner les entreprises chargées de réaliser l'ensemble de ces travaux.

Le SDES est désigné pouvoir adjudicateur conformément aux dispositions de l'article 5 de la convention de groupement de commandes spécifique à cette opération, signée entre le SDES et la commune de LES CHAVANNES EN MAURIENNE.

La consultation afférente a été lancée selon une procédure adaptée < 5 538 000 € HT et ce, conformément aux dispositions visées à l'article L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique. Elle sera conclue avec deux opérateurs économiques. Le marché est alloté de la manière suivante :

- ▶ Lot 1 : réseau AEP, génie-civil réseaux secs ;
- ▶ Lot 2 : câblage électrique.

Les principales étapes de la consultation sont :

- ▶ Publication de l'AAPC le 25 janvier 2024 dans la Vie Nouvelle et sur la plateforme AWS, profil d'acheteur ;
- ▶ Date et heure limites de réception des plis : le 26 février 2024 à 12h00 ;
- ▶ Nombre de candidatures enregistrées : 2 pour le lot 1 et 3 pour le lot 2 ;
- ▶ Critères de jugement des offres : prix 40 %, valeur technique 60 %.

Extrait

du registre des délibérations du bureau syndical

Séance du 26 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre

Le 26 mars à 14 heures,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Étaient présents : Robert AGUETTAZ, Yves BERTHIER, Roger BLANC-COQUAND, Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude RAFFIN, Serge TICHKIEWITCH, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Étaient excusés : Marie-Claire BARBIER, Christian RAUCAZ et Béatrice SANTAIS

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le classement des offres est annexé au présent rapport.

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 073-257302232-20240326-BS_2_5_2024-DE

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

- ▶ **Attribuer le marché de travaux référencé SDES TVX 024 016, conformément au classement des offres en annexe du présent rapport, dans le secteur du hameau du Mollard sur la commune de LES CHAVANNES EN MAURIENNE, aux candidats suivants :**
 - **Lot 1 : MAURO MAURIENNE (offre à 101 404,00 € HT), estimation à 125 430,71 € HT.**
 - **Lot 2 : NGE ENERGIE & SOLUTIONS SASU (LACIS SASU) (offre à 31 044,15 € HT), estimation à 33 158,51 € HT.**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec les entreprises précitées et mentionnées dans le rapport d'analyse des offres joint en annexe au présent rapport.**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président à exécuter le marché conformément à la convention de groupement de commandes et à prendre toutes les décisions concernant son exécution (certificats de paiement ou autres).**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Jean-Marc VIAL



Le Président du SDES

Michel DYEN





**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SAVOIE (SDES) /
LES CHAVANNES EN MAURIENNE
SDES (COORDONATEUR DE GROUPEMENT)
LE 3D – 81 RUE DE LA PETITE EAU
73290 LA MOTTE SERVOLEX**

OPERATION :

**TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAU POTABLE,
D'EXTENSION DU RESEAU D'EAU PLUVIALE ET
D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS – SECTEUR
MOLLARD D'EN BAS**

RAPPORT DE PRESENTATION

MAITRE D'ŒUVRE :



Sommaire

1	Identification du pouvoir adjudicateur	3
2	Objet de la consultation	4
3	Contexte de la consultation	5
4	Montant du projet dans lequel s'inscrit la consultation	6
4.1	Calendrier prévisionnel du projet dans lequel s'inscrit la consultation.....	7
5	Economie générale de la consultation	8
5.1	Mode de dévolution :	8
5.2	Tranches optionnelles.....	8
5.3	Variantes	8
6	Choix de la procédure de passation	9
7	Déroulement de la procédure de passation	10
7.1	Publicité	10
7.2	Date et heures limite de réception des offres.....	10
7.3	Accès aux documents de la consultation par voie électronique.....	10
7.4	Délai de validité des offres.....	10
7.5	Admission des candidatures	10
7.6	Nombre de plis reçus.....	10
8	Analyse des offres LOT1.....	11
8.1	Liste des offres reçues.....	11
8.2	Elimination des offres	11
8.3	Anomalie dans les offres.....	11
8.4	Critères de sélection des offres	11
8.5	Critère n°1 : Prix des prestations – note /100 – Pondération 40%.....	12
8.6	Critère 2 - Valeur technique jugée sur le mémoire technique – note /100 – Pondération 60%	12
8.7	Classement des offres.....	15

8.8	Proposition d'attribution	15
9	Analyse des offres LOT2.....	16
9.1	Liste des offres reçues	16
9.2	Elimination des offres	17
9.3	Anomalie dans les offres.....	17
9.4	Critères de sélection des offres	17
9.4.1	Critère n°1 : Prix des prestations – note /100 – Pondération 40%.....	17
9.4.2	Critère 2 - Valeur technique jugée sur le mémoire technique – note /100 – Pondération 60%.....	17
9.5	Classement des offres.....	20
9.6	Proposition d'attribution	20

1 Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur :

Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES) / Les Chavannes en Maurienne
SDES (coordonnateur de groupement)
Le 3D – 81 rue de la Petite Eau
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Les signataires du marché public sont Monsieur le Président du SDES pour la part SDES, et Monsieur le Maire de la commune de Les Chavannes en Maurienne pour la part Commune.

Le service chargé de l'analyse des offres est le bureau d'études :

SARL BARON INGENIERIE
Actipole 4
242, rue Maurice Herzog
73420 VIVIERS DU LAC
Tel : 04 79 35 85 21

2 Objet de la consultation

Il s'agit d'un marché global pour les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable, d'extension du réseau d'eau pluviale et d'enfouissement des réseaux secs – secteur Mollard d'en Bas sur la commune des Chavannes en Maurienne.

La consistance et la nature des travaux nécessitent de recourir au marché alloti :

- Lot 1 : génie civil des réseaux secs et humides,
- Lot 2 : câblage des réseaux secs.

3 Contexte de la consultation

Les travaux sur les réseaux secs comprennent :

- Pour le réseau basse tension :
 - L'enfouissement du réseau par la mise en place de 382 ml de fourreaux TPC Ø90 et 110, et 458 ml de câblage,
 - La dépose de 232 ml de lignes aériennes, de 2 poteaux en béton armé et d'un poteau bois.
- Pour le réseau d'éclairage public :
 - L'enfouissement du réseau par la mise en place de 130 ml de câblage et 150 ml de fourreaux,
 - La rénovation des candélabres par la mise en œuvre de 3 candélabres avec mât cylindro-conique de 5m.
- Pour le réseau Orange : l'enfouissement du réseau par la mise en place de 890 ml de fourreaux. Le câblage sera réalisé par Orange.

Les travaux sur le réseau d'eau potable comprennent le renouvellement de la canalisation de distribution sur une longueur de 76 ml avec le raccordement au réseau existant et la reprise de 8 branchements.

Les travaux sur le réseau d'eaux pluviales comprennent l'extension du réseau sur 49 ml.

4 Montant du projet dans lequel s'inscrit la consultation

Le montant du projet est estimé à **158 589,22 € H.T**, décomposé de la façon suivante :

➔ Lot 1 – génie civil des réseaux secs et humides : **125 430,71 € H.T**

RECAPITULATIF D.Q.E - Lot 1 - Génie civil des réseaux secs et humides	
Chapitres	Total € H.T
Part Commune Les Chavanne en Maurienne	
I - Adduction d'eau potable	
Canalisation principale	32 396,20 €
Branchements particuliers	13 242,40 €
Sous Total 1	45 638,60 €
II - Eaux pluviales	
Sous Total 2	15 663,80 €
Total part Commune	61 302,40 €
Part SDES	
I - Travaux d'électricité	
Génie civil	28 234,52 €
II - Travaux d'éclairage public	
Génie civil	5 643,21 €
III - Travaux de génie civil de télécommunications	
Génie civil	30 250,58 €
Total part SDES	64 128,31 €
Montant total des travaux € H.T	125 430,71 €
TVA 20 %	25 086,14 €
Montant total des travaux € T.T.C	150 516,85 €

➔ Lot 2 – Câblage des réseaux secs : **33 158,51 € H.T**

RECAPITULATIF D.Q.E. LOT2 - Câblage des réseaux secs		
Chapitres		Total € H.T
Coefficient		1,08 €
I - Travaux d'électricité		
	Câblage	19 284,50 €
II - Travaux d'éclairage public		
	Câblage	6 617,83 €
	Fourniture	4 800,00 €
Montant total des travaux € H.T		33 158,51 €
TVA 20 %		6 631,70 €
Montant total des travaux € T.T.C		39 790,21 €

4.1 Calendrier prévisionnel du projet dans lequel s'inscrit la consultation

Les délais d'exécution sont laissés à l'initiative des soumissionnaires qui devront les préciser à l'acte d'engagement tout en respectant les dates de démarrage imposées.

Les délais devront respecter les dates suivantes pour le lot 1 :

- Démarrage de la préparation du chantier en mars 2024,
- Période d'exécution des travaux d'avril à mai 2024.

Le lot 2 se calera sur le planning du lot 1 et suivant les dates de coupure Enedis et de câblage Orange.

5 Economie générale de la consultation

5.1 Mode de dévolution :

L'attributaire pourra être une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises conjointes ou solidaires.

Si le groupement attributaire est un groupement conjoint, le mandataire dudit groupement sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

En application de l'article R.2142-21 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots.

5.2 Tranches optionnelles

Le marché ne comporte pas de tranche(s) optionnelle(s) au sens de l'article R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la Commande Publique.

5.3 Variantes

Les soumissionnaires ne pourront proposer qu'une seule solution technique dans le cadre de leur offre. Cette solution doit répondre en tous points à la solution technique de base définie dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP). Les variantes sont interdites.

6 Choix de la procédure de passation

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée en application des dispositions de l'article L.2123-1 et des articles R.2123-1 ; R.2123-4 à R.2123-6 ; R.2131-12 ; R.2131-13 du Code de la Commande Publique.

Remise d'offre ouverte à tout candidat.

7 Déroulement de la procédure de passation

7.1 Publicité

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le 25/01/2024 sur le site www.marches-publics.info.

7.2 Date et heures limite de réception des offres

La date limite de réception des offres a été fixée au lundi 26 février 2024 à 12h00.

7.3 Accès aux documents de la consultation par voie électronique

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement (inscription préalable nécessaire) à partir du site suivant : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

7.4 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7.5 Admission des candidatures

Les critères de jugement des candidatures sont :

- Situation juridique,
- Capacités économiques et financières,
- Références professionnelles et capacité technique.

L'ensemble des entreprises ayant soumissionné dispose de capacités juridiques, économiques, financières, professionnelles et techniques pour émettre une offre concernant cette consultation.

7.6 Nombre de plis reçus

5 plis ont été réceptionnés sur la plateforme dans les délais impartis : 2 plis pour le lot 1 et 3 plis pour le lot 2.

8 Analyse des offres LOT1

8.1 Liste des offres reçues

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
3	MAURO MAURIENNE SAS Le Collombet 73660 LA CHAPELLE ursella@mauro-btp.com 04 79 69 75 67 SIRET : 528 229 099 00015
6	TP MANNO SAS Rue de la Goratière ZI du Pré de Garde II 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE contact@tpmanno.fr 04 79 59 90 69 SIRET : 429 723 307 00030

(*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

8.2 Elimination des offres

Aucune offre n'a été éliminée.

8.3 Anomalie dans les offres

Aucune anomalie dans les offres n'a été détectée, à savoir erreur de calcul, de multiplication ou de report.

8.4 Critères de sélection des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont notés de la manière suivante :

Critères et sous-critères	Note	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations	/100	40%
Critère 2 : Valeur technique	/100	60%

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres qui seront noté sur 100 points.

8.5 Critère n°1 : Prix des prestations – note /100 – Pondération 40%

L'offre la plus économiquement avantageuse se voit attribuer la note maximale (note de 100/100).

Les autres offres se voient attribuer une note selon la formule suivante :

$$Note = 100 \times (\text{prix de l'offre la plus basse} / \text{prix de l'offre étudiée})$$

La note obtenue est multipliée par le coefficient pondérateur correspondant.

	Estimation H.T	61 302,40 €	64 128,31 €	125 430,71 €			
N° de plis	Entreprise	Montant offre H.T. part Commune	Montant offre H.T. part SDES	Montant offre H.T. TOTAL	Note	Pondération 40%	Classement
3	MAURO MAURIENNE SAS	45 239,00 €	56 165,00 €	101 404,00 €	100,00	40,00	1
6	SAS TP MANNO	53 701,50 €	65 974,00 €	119 675,50 €	84,73	33,89	2

8.6 Critère 2 - Valeur technique jugée sur le mémoire technique – note /100 – Pondération 60%

La notation sur la valeur technique est établie comme suit : chaque critère est affecté d'une note selon le barème de notation. Les points sont attribués en fonction des informations apportées dans le mémoire technique du candidat. Celui-ci ne peut excéder 30 pages (hors sommaire et annexes). Les coefficients de pondération ci-dessous sont alors appliqués à chaque critère technique.

Détail des critères :

Critères	Critère	Note	Coef
Volet 1 :	Connaissance du site, appréhension du projet et relevés des contraintes	/10	3
Volet 2 :	Mode opératoire, phasage et gestion de la circulation	/10	4
Volet 3 :	Cohérence des délais par rapport au planning (planning détaillé d'exécution des travaux)	/10	1.5
Volet 4 :	Moyens humains et matériels mis en œuvre sur le chantier	/10	1.5

Barème de notation :

9 à 10 → proposition très satisfaisante

7 à 8 → proposition satisfaisante

5 à 6 → proposition moyenne

3 à 4 → proposition insuffisante

1 à 2 → proposition médiocre

0 → absence d'information

La note obtenue est multipliée par le coefficient pondérateur correspondant.

N° de plus	Entreprise	Volet 1 - Connaissance du site, appréhension du projet et relevés des contraintes	Points / 10	Coef 3	Volet 2 - Mode opératoire, phasage et gestion de la circulation	Points / 10	Coef 4	Volet 3 - Cohérence des délais par rapport au planning (planning détaillé d'exécution des travaux)	Points / 10	Coef 1,5	Volet 4 - Moyens humains et matériels mis en oeuvre sur le chantier	Points / 10	Coef 1,5	Note / 100 points
3	MAURO MAURINNE SAS	<p>Relévés des contraintes : Route unique de desserte du hameau en impasse / Avancées de toitures / Lignes aériennes / Accès difficile sur le haut du village / Ruelle étroite / Continuité de service / Accès piétons à maintenir / Présence de rocher</p> <p>Cet item a été abordé de manière très satisfaisante par l'entreprise. Une reconnaissance sérieuse des lieux a été faite, le projet est compris, les contraintes essentielles ont été relevées.</p>	9	27	<p>Mode opératoire : Prépa : instat de chantier + zone de stockage identifiées au niveau de la place en aval de la Fontaine (photo + plan) Exécution : Mode opératoire assez succinct - maque détail pour les branchements et défaut de distinction du mode opératoire par réseaux</p> <p>Phasage : Phase 1 - installation / Phase 2 - sondages chez les particuliers / Phase 3 - réseaux et branchements partie amont du hameau / Phase 4 - réseaux et branchements partie aval et entrée du hameau / Phase 5 - essais AEP</p> <p>Gestion de la circulation : Accès piétons : Passerelles piétonnes sur les tranchées de bct / Création de cheminements temporaires de chantier avec barrières et balisage pour sécuriser l'accès piétons / Plan pour circulation piétonne sous chantier Aménagement de 3 zones de parking balisées pour compenser la perte de places due à l'installation de chantier / Plan de stationnement Route barrée sauf riverains en entrée de hameau / balisage zones de parking et de fouilles</p> <p>Cet item est abordé de manière satisfaisante. Le mode opératoire est complet pour la phase prépa, en revanche il aurait mérité plus détails sur la phase exécution, notamment pour les branchements et la variété des réseaux posés. Le phasage est cohérent. La gestion de la circulation est bien appréhendée et complète, des solutions pour chaque problématique sont proposées.</p>	7	28	<p>Cohérence des délais : Prépa = 2 semaines (du 1er au 15 avril) Exécution = du 15 avril à fin mai 2024 Les délais annoncés respectent le cahier des charges</p> <p>Planning : Le planning est détaillé et cohérent. Il respecte le phasage annoncé</p> <p>Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Les délais respectent le cahier des charges. Le planning est phasé, détaillé et cohérent.</p>	9	13,5	<p>Moyens humains : Conducteur de travaux = S. Ursella Chef de chantier = N. Mollard 1 équipe de 6 personnes dont 2 chauffeurs d'engin, 2 canaliseurs, maçon et 1 chauffeur de camion Sous traitant : ADITEC Contrôles</p> <p>Moyens matériels : les moyens matériels sont suffisants et adaptés Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Les moyens humains et matériels sont adaptés et suffisants.</p>	9	13,5	82,00
6	SAS TP MANINO	<p>Relévés des contraintes : Travaux dans un hameau / Branchements privés Réseaux existants / Evacuation des matériaux</p> <p>Cet item a été abordé de manière satisfaisante par l'entreprise. Une reconnaissance des lieux a été faite, le projet est compris, quel que soient les contraintes ont été relevées.</p>	7	21	<p>Mode opératoire : Prépa : zone instat de chantier + stockage non identifiées Exécution : Mode opératoire complet - liais sur les branchements / mode opératoire adapté par type de réseau</p> <p>Phasage : 3 zones géographiques définies sur plan : zone 1 / zone 2 / zone 3</p> <p>Gestion de la circulation : Cheminement pour les piétons (balisage, signa, passerelle) Travaux sous rta barrée sauf riverains Le chantier se déroulera par zones pour permettre aux riverains d'accéder à leur propriété Zone 1 : accès libre et stationnement sur zones 2 et 3 Zone 2 : accès libre et stationnement sur zones 1 et 3 Zone 3 : accès libre et stationnement sur zones 1 et 2</p> <p>Cet item est abordé de manière satisfaisante. Le mode opératoire bien qu'étant incomplet pour la phase prépa, est très bien abordé pour la phase exécution, notamment pour les branchements et la variété des réseaux posés. Le phasage proposé est cohérent. La gestion de la circulation est relativement complète mais aurait mérité plus d'illustrations et de détails.</p>	7	28	<p>Cohérence des délais : Prépa = 4 semaines (sur mars) / exécution = 6 semaines / Fin des travaux : mi-mai 2024 Les délais annoncés tiennent compte d'une prépa d'un mois sur mars, or la notification du marché n'aura pas lieu avant mi-mars - à vérifier si l'entreprise peut maintenir son délai global en réduisant la prépa à 2 semaines au lieu de 4.</p> <p>Planning : planning peu détaillé - justes 5 étapes (prépa / zone 1, 2 et 3 / enrobé / Réception)</p> <p>Cet item est abordé de manière moyenne. Le planning respecte les délais du cahier des charges pour la date de fin de travaux, en revanche il manque de détail pour juger de sa cohérence.</p>	6	9	<p>Moyens humains : Conducteur de travaux : P. Manno Chef de chantier : R. Duarte 1 équipe de 7 personnes composée de 3 conducteurs d'engin, 2 chauffeurs PL, 1 poseur et 1 maçon SS traitant : Effrage</p> <p>Moyens matériels : les moyens matériels sont suffisants et adaptés Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Les moyens humains et matériels sont adaptés et suffisants.</p>	9	13,5	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 073-257302232-20240326-BS_2_5_2024-DE

N° de plis	Entreprise	Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet 4	Total Note /100	Pondération 60%	Classement
3	MAURO MAURIENNE SAS	27,00	28,00	13,50	13,50	82,00	49,20	1
6	SAS TP MANNO	21,00	28,00	9,00	13,50	71,50	42,90	2

8.7 Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note et le classement suivant :

N° de plis	Entreprise	Montant offre H.T. part Commune	Montant offre H.T. part SDES	Montant offre H.T. TOTAL	Note du critère 1 Prix 40%	Note du critère 2 Technique 60%	Total des 2 critères / 100 points	Classement
3	MAURO MAURIENNE SAS	€ 45 239,00	€ 56 165,00	€ 101 404,00	40,00	49,20	89,20	1
6	SAS TP MANNO	€ 53 701,50	€ 65 974,00	€ 119 675,50	33,89	42,90	76,79	2

8.8 Proposition d'attribution

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché public au candidat suivant :

Identité du candidat retenu :

MAURO MAURIENNE SAS

Le Collombet

73660 LA CHAPELLE

ursella@mauro-btp.com

04 79 69 75 67

SIRET : 528 229 099 00015

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant offre H.T. part Commune	Montant offre H.T. part SDES	Montant offre H.T. TOTAL
€ 45 239,00	€ 56 165,00	€ 101 404,00

9 Analyse des offres LOT2

9.1 Liste des offres reçues

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	BOUYGUES ENERGIES & SERVICES SASU Centre de Montmélian Avenue Paul Louis Merlin 73801 MONTMELIAN f.seve@bouygues-es.com 04 79 84 01 22 SIRET : 775 664 873 00806
3	NGE ENERGIES & SOLUTIONS SASU 385 route de la Peyrouse 73800 LA CHAVANNE belacis7374@nge.fr 04 50 02 65 03 SIRET : 513 027 821 00018
5	SARL ELECTRA SAVOIES ZA Les Blachères 739 rue des Platrières 73130 SAINT AVRE contact@electrasavoies.fr 09 77 87 49 01 SIRET : 489 854 000 00028

(*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

9.2 Elimination des offres

Aucune offre n'a été éliminée.

9.3 Anomalie dans les offres

L'acte d'engagement de l'entreprise NGE Energies Solutions n'est pas signé.

9.4 Critères de sélection des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont notés de la manière suivante :

Critères et sous-critères	Note	Pondération
Critère 1 : Prix des prestations	/100	40%
Critère 2 : Valeur technique	/100	60%

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres qui seront noté sur 100 points.

9.4.1 Critère n°1 : Prix des prestations – note /100 – Pondération 40%

L'offre la plus économiquement avantageuse se voit attribuer la note maximale (note de 100/100).

Les autres offres se voient attribuer une note selon la formule suivante :

$$\text{Note} = 100 \times (\text{prix de l'offre la plus basse} / \text{prix de l'offre étudiée})$$

La note obtenue est multipliée par le coefficient pondérateur correspondant.

Estimation H.T		33 158,51 €			
N° de plis	Entreprise	Montant offre H.T.	Note	Pondération 40%	Classement
1	Bouygues Energies & Services SASU	36 581,03 €	74,86	29,95	3
2	NGE Energies Solutions SASU	31 044,15 €	88,22	35,29	2
5	SARL ELECTRA SAVOIES	27 385,60 €	100,00	40,00	1

9.4.2 Critère 2 - Valeur technique jugée sur le mémoire technique – note /100 – Pondération 60%

La notation sur la valeur technique est établie comme suit : chaque critère est affecté d'une note selon le barème de notation. Les points sont attribués en fonction des informations apportées dans le mémoire technique du candidat. Celui-ci ne peut

excéder 30 pages (hors sommaire et annexes). Les coefficients de pondération ci-dessous sont alors appliqués à chaque critère technique.

Détail des critères :

Critères	Critère	Note	Coef
Volet 1 :	Connaissance du site, appréhension du projet et relevés des contraintes	/10	3
Volet 2 :	Mode opératoire, phasage et gestion de la circulation	/10	4
Volet 3 :	Cohérence des délais par rapport au planning (planning détaillé d'exécution des travaux)	/10	1.5
Volet 4 :	Moyens humains et matériels mis en œuvre sur le chantier	/10	1.5

Barème de notation :

9 à 10 → proposition très satisfaisante

7 à 8 → proposition satisfaisante

5 à 6 → proposition moyenne

3 à 4 → proposition insuffisante

1 à 2 → proposition médiocre

0 → absence d'information

La note obtenue est multipliée par le coefficient pondérateur correspondant.

N° de plus	Entreprise	Volet 1 - Connaissance du site, appréhension du projet et relevés des contraintes	Points / 10	Coef 3	Volet 2 - Mode opératoire, phasage et gestion de la circulation	Points / 10	Coef 4	Volet 3 - Cohérence des délais par rapport au planning (planning détaillé d'exécution des travaux)	Points / 10	Coef 1,5	Volet 4 - Moyens humains et matériels mis en oeuvre sur le chantier	Points / 10	Coef 1,5	Note / 100 points
1	Bouygues Energies & Services SASU	<p>Connaissance du site : une visite sur site a été effectuée - un reportage photo complet est présenté dans le mémoire</p> <p>Compréhension du projet : le projet est compris et clairement appréhendé</p> <p>Contraintes relevées :</p> <p>Coordination avec lot 1 / Gestion accès rivières / Emprise réduite des travaux et accès restreint / Communication avec les rivières / Ligne HTA présente : hauteur de ligne dans les dossiers d'exécution</p> <p>Cet item a été abordé de manière très satisfaisante par l'entreprise. Une reconnaissance sérieuse des lieux a été faite, le projet est compris, les contraintes essentielles ont été relevées.</p>	9	27	<p>Mode opératoire :</p> <p>Pour les efforts de bcht : mode opératoire détaillé - dimensionnement des efforts en amont + implantation en accord avec le proprio (montage photo dans le MT) + gaine d'alim dans la même tenue que la façade</p> <p>Zone de stockage + base vie pressenties localisées sur plan</p> <p>Mode opératoire complet</p> <p>Phasage : absence de phasage géographique - le phasage présenté est lié aux tâches à effectuer</p> <p>Gestion de la circulation :</p> <p>Déviations piétonnes à certains endroits à l'accès restreint + route barrée</p> <p>Blocage temporaire des accès si nécessaire</p> <p>Information des riverains quand une intervention se fait à proximité de leur habitation</p> <p>Lorsque route bloquée - circulation à la demande</p> <p>Balisage autour de la zone de chantier</p> <p>Pour la dépose des poteaux : blocage des accès quand l'emprise le nécessite et information des riverains à l'avance - montage photo dans le MT</p> <p>Cet item est abordé de manière satisfaisante. Le mode opératoire est complet et le phasage cohérent. La gestion de la circulation sous chantier est bien appréhendée.</p>	7	28	<p>Cohérence des délais :</p> <p>Prépa = 4 semaines</p> <p>Le planning intègre la période d'exécution du lot 1. L'entreprise considère une fin des travaux du lot 1 à fin juin 2024.</p> <p>Le lot 2 démarre fin mai et se termine début juillet 2024.</p> <p>Le planning ne présente pas :</p> <p>Délai autorisation accès aux ouvrages Enedis</p> <p>Délai de dépose des supports suivant constat d'achèvement Télécom.</p> <p>Phasage : le planning est détaillé et cohérent.</p> <p>Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Le planning est détaillé et cohérent avec le cahier des charges.</p>	9	13,5	<p>Moyens humains : les moyens humains sont suffisants et détaillés par étape du chantier</p> <p>Conducteur de travaux : G. Ollier</p> <p>3 équipes : montage réseau BP / Electricien / dépose - 5 personnes au total</p> <p>Moyens matériels : les moyens matériels sont suffisants et détaillés par étape du chantier</p> <p>Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Les moyens humains et matériels sont suffisants et adaptés au chantier.</p>	9	13,5	82,00
2	NGE Energies Solutions SASU	<p>Connaissance du site : une visite sur site a été effectuée - un reportage photo complet est présenté dans le mémoire</p> <p>Compréhension du projet : le projet est compris et clairement appréhendé</p> <p>Contraintes relevées :</p> <p>Accès rivières / Coordination lot 1 / Protection des réseaux</p> <p>Cet item a été abordé de manière satisfaisante par l'entreprise. Une reconnaissance sérieuse des lieux a été faite, le projet est compris, quelques contraintes ont été relevées.</p>	7	21	<p>Mode opératoire : mode opératoire complet et adapté</p> <p>Le mémoire développe point par point les travaux à effectuer sur site avec photomontage et détail technique sur chaque poteau, chaque branchement et chaque candélabre</p> <p>Phasage : absence de phasage géographique - juste un phasage lié aux tâches à effectuer (11 phases)</p> <p>Gestion de la circulation :</p> <p>Maintien permanent des accès riverains</p> <p>Balisage circulation piétonne</p> <p>Passerelles sur tranchée</p> <p>Maintien des services (secours, poste, pompiers...)</p> <p>Cet item est abordé de manière satisfaisante. Le mode opératoire est complet et très adapté. Le phasage est cohérent. La gestion de la circulation sous chantier est relativement bien appréhendée.</p>	7	28	<p>Cohérence des délais :</p> <p>Prépa = 4 semaines</p> <p>Exécution = 6 semaines hors coupure Enedis + réception Orange</p> <p>Le planning intègre la période d'exécution du lot 1. L'entreprise considère une fin de travaux pour le lot 1 fin mai 2024 et donc une intervention du lot 2 fin mai / juin et début juillet soit une réception 1ère semaine de juillet 2024</p> <p>Phasage : le planning est détaillé et cohérent</p> <p>Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Le planning est détaillé et cohérent avec le cahier des charges.</p>	9	13,5	<p>Moyens humains : les moyens humains sont suffisants et adaptés</p> <p>Conducteur de travaux : N. Deroo</p> <p>1 équipe éclairage et élec avec 4 personnes</p> <p>Moyens matériels : les moyens matériels sont suffisants et adaptés</p> <p>Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Les moyens humains et matériels sont suffisants et adaptés au chantier.</p>	9	13,5	76,00
5	SARL ELECTRA SAVOIES	<p>Connaissance du site : une visite sur site a été effectuée - un reportage photo est présenté dans le mémoire</p> <p>Compréhension du projet : le projet est compris</p> <p>Contraintes relevées :</p> <p>Accès rivières en gêne occasionnée</p> <p>Zone isolée en impasse - nuisance</p> <p>Localisée lors de la reprise des bchts</p> <p>Zone en pente</p> <p>Cet item a été abordé de manière satisfaisante par l'entreprise. Une reconnaissance sérieuse des lieux a été faite, le projet est compris, quelques contraintes ont été relevées.</p>	7	21	<p>Mode opératoire : mode opératoire succinct</p> <p>Le mémoire développe les travaux à effectuer sur site à travers un reportage photo</p> <p>Phasage : absence de phasage géographique - juste un phasage lié aux tâches à effectuer</p> <p>Gestion de la circulation :</p> <p>Info des riverains à l'avance pour la reprise des branchements : coupure et accès</p> <p>La gestion de la circulation n'est pas abordée car l'entreprise considère qu'il n'y aura pas de blocage</p> <p>Cet item est abordé de manière moyenne. Le mode opératoire bien qu'étant succinct est adapté au chantier. Le phasage est quant à lui cohérent. En revanche, la gestion de la circulation sous chantier n'est pas abordée.</p>	6	24	<p>Cohérence des délais : 7 à 8 jours de travaux</p> <p>Phasage : absence de phasage</p> <p>Cet item est abordé de manière insuffisante. Les délais proposés semblent sous évalués. Le planning fait défaut.</p>	4	6	<p>Moyens humains : les moyens humains présentés sont suffisants et adaptés</p> <p>Conducteur de travaux = M. Lichevin</p> <p>Moyens matériels : les moyens matériels présentés sont suffisants et adaptés</p> <p>Cet item est abordé de manière très satisfaisante. Les moyens humains et matériels sont suffisants et adaptés au chantier.</p>	9	13,5	

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 073-257302232-20240326-BS_2_5_2024-DE

N° de plis	Entreprise	Volet 1	Volet 2	Volet 3	Volet 4	Total Note /100	Pondération 60%	Classement
1	Bouygues Energies & Services SASU	27,00	28,00	13,50	13,50	82,00	49,20	1
2	NGE Energies Solutions SASU	21,00	28,00	13,50	13,50	76,00	45,60	2
5	SARL ELECTRA SAVOIES	21,00	24,00	6,00	13,50	64,50	38,70	3

9.5 Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note et le classement suivant :

N° de plis	Entreprise	Montant de l'offre € H.T	Note du critère 1 Prix 40%	Note du critère 2 Technique 60%	Total des 2 critères / 100 points	Classement
1	Bouygues Energies & Services SASU	€ 36 581,03	29,95	49,20	79,15	2
2	NGE Energies Solutions SASU	€ 31 044,15	35,29	45,60	80,89	1
5	SARL ELECTRA SAVOIES	€ 27 385,60	40,00	38,70	78,70	3

9.6 Proposition d'attribution

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur d'attribuer le marché public au candidat suivant :

Identité du candidat retenu :

NGE ENERGIES & SOLUTIONS SASU

385 route de la Peyrouse

73800 LA CHAVANNE

belacis7374@nge.fr

04 50 02 65 03

SIRET : 513 027 821 00018

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant de l'offre € H.T	
€	31 044,15

ANNEXE N°2 BS 2-5-2024

CLASSEMENT DES OFFRES LOT 1 – LES CHAVANNES EN MAURIENNE – Secteur le Mollard

LOT 1- GENIE CIVIL

ESTIMATION

	PART COMMUNE	PART SDES	TOTAL
ESTIMATION HT	61 302,40 €	64 128,31 €	125 430,71 €

PROPOSITION D'ATTRIBUTION

N° de plis	Entreprise	Montant offre H.T. part Commune	Montant offre H.T. part SDES	Montant offre H.T. TOTAL	Note du critère 1 Prix 40%	Note du critère 2 Technique 60%	Total des 2 critères / 100 points	Classement
3	MAURO MAURIENNE SAS	€ 45 239,00	€ 56 165,00	€ 101 404,00	40,00	49,20	89,20	1
6	SAS TP MANNO	€ 53 701,50	€ 65 974,00	€ 119 675,50	33,89	42,90	76,79	2

Identité du candidat retenu :

MAURO MAURIENNE SAS

Le Collombet

73660 LA CHAPELLE

ursella@mauro-btp.com

04 79 69 75 67

SIRET : 528 229 099 00015

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant offre H.T. part Commune	Montant offre H.T. part SDES	Montant offre H.T. TOTAL
€ 45 239,00	€ 56 165,00	€ 101 404,00

ANNEXE N°3 BS 2-5-2024

CLASSEMENT DES OFFRES LOT 2 – LES CHAVANNES EN MAURIENNE – Secteur le Mollard

LOT 2- CABLAGE

ESTIMATION

	PART SDES
ESTIMATION HT	33 158,51 €

PROPOSITION D'ATTRIBUTION

N° de plis	Entreprise	Montant de l'offre € H.T	Note du critère 1 Prix 40%	Note du critère 2 Technique 60%	Total des 2 critères / 100 points	Classement
1	Bouygues Energies & Services SASU	€ 36 581,03	29,95	49,20	79,15	2
2	NGE Energies Solutions SASU	€ 31 044,15	35,29	45,60	80,89	1
5	SARL ELECTRA SAVOIES	€ 27 385,60	40,00	38,70	78,70	3

Identité du candidat retenu :

NGE ENERGIES & SOLUTIONS SASU

385 route de la Peyrouse

73800 LA CHAVANNE

belacis7374@nge.fr

04 50 02 65 03

SIRET : 513 027 821 00018

Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Montant de l'offre € H.T	
€	31 044,15